



VILLE D'ARLON

Trophée du Fair-Play - 2020

Formulaire de candidature au Trophée du Fair-Play

Vous avez constaté un geste ou une attitude mettant en avant les valeurs du fair-play, et vous estimez que celui-ci ou celle-ci pourrait concourir à l'obtention du Trophée du Fair-Play, nous vous invitons à compléter ce formulaire.

Extrait du règlement d'ordre intérieur de la Commission des Sports :

Art. 86. Il peut être attribué chaque année soit à un pratiquant domicilié sur le territoire de la Ville d'Arlon, soit à une équipe sportive ou à un club sportif dont le siège et les activités se déroulent sur le territoire communal, ayant accompli un geste ou une attitude mettant en avant les valeurs du fair-play, pendant les douze mois de l'année civile écoulée.

Candidature individuelle :

Coordonnées du candidat :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Date de naissance : Nom du club :

Discipline pratiquée :

Candidature collective :

Coordonnées du club ou de l'équipe :

Nom du club :

Nom et prénom du représentant du club :

Adresse complète du siège du club :

.....

Nom de l'équipe : Discipline pratiquée :

